

## CONSEIL MUNICIPAL

### DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite le 22 septembre 2022.

#### Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1<sup>ère</sup> adjointe, François LUCENA, 2<sup>e</sup> adjoint, Annie VEAUTE, 3<sup>e</sup> adjointe, Michel FERRET, 4<sup>e</sup> adjoint, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8<sup>e</sup> adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Brigitte BURSON-BRYER, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Marie ARGENCE, Robert CLERON

#### Absents excusés

Pascale CONTE-DUMAS a donné procuration à Annie VEAUTE  
Jérôme GARCIA a donné procuration à Michel FERRET  
Martine MARECHAL a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT  
Christelle FEBVRE a donné procuration à Marielle GARONZI  
Catherine FEVRIER a donné procuration à Patricia DUSSENTY  
Charlotte TOUSSAINT-JOUYS a donné procuration à Frédéric GALINIE  
Caroline COMBES a donné procuration à Laurent HOURQUET  
Uvaldo POLVOREDA  
Rémi DERON-LOUP  
Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Délibération n°001.09.2022 <b>Décision modificative n° 1 de l'exercice 2022 du budget principal de la commune</b>	Approuvée à l'unanimité
2. Délibération n°002.09.2022 <b>Transfert des emprunts liés à la reprise de la compétence voirie par la commune</b>	Approuvée à l'unanimité
3. Délibération n°003.09.2022 <b>Reprise provision pour litige – Contentieux marché de plein vent</b>	Approuvée à l'unanimité
4. Délibération n°004.09.2022 <b>Appel à projet aménagements cyclables – convention de financement pour le projet d'aménagement d'une ancienne voie SNCF en voie verte</b>	Approuvée à l'unanimité
5. Délibération n°005.09.2022 <b>Modification du régime indemnitaire des agents de la commune</b>	Approuvée à l'unanimité

6. Délibération n°006.09.2022 <b>Création de postes et modification du tableau des effectifs</b>	Approuvée à l'unanimité
7. Délibération n°007.09.2022 <b>Adhésion à la mission « médiation » proposée par le centre de gestion de la fonction publique de la Haute-Garonne (CDG 31)</b>	Approuvée à l'unanimité
8. Délibération n°008.09.2022 <b>Groupement de commande passé avec la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois (CCLRS) pour l'accord-cadre de travaux de voirie. Lot n° 1 - Avenant de transfert de la part intercommunale à la commune de Revel</b>	Approuvée à l'unanimité
9. Délibération n°009.09.2022 <b>Avenant n° 1 aux concessions pour l'exploitation du cinéma et de la fourrière automobile Respect des principes de laïcité et de neutralité des services publics</b>	Approuvée
10. Délibération n°010.09.2022 <b>Réhabilitation du groupe scolaire Roger Sudre – Tranche 3 – 1<sup>er</sup> étage du bâtiment élémentaire – Avenant n°2 au lot 1 VRD - Démolition – Gros œuvre</b>	Approuvée à l'unanimité
11. Délibération n°011.09.2022 <b>Instauration de la déclaration de mise en location</b>	Approuvée à l'unanimité
12. Délibération n°012.09.2022 <b>Suppression de deux emplacements réservés au plan local d'urbanisme de la commune (PLU)</b>	Approuvée à l'unanimité
13. Délibération n°013.09.2022 <b>Projet de création d'un centre social</b>	Approuvée à l'unanimité
14. Délibération n°014.09.2022 <b>Extension de la station d'épuration de Revel-Vauré – avis de la commune</b>	Approuvée à l'unanimité
15. Délibération n°015.09.2022 <b>Rapport annuel du délégataire de service public pour l'exploitation du cinéma municipal Ciné Get – année 2021</b>	Sans objet
16. Délibération n°016.09.2022 <b>Rapport d'activités de la société publique locale Agence régionale de l'aménagement et de la construction Occitanie (SPL ARAC) – année 2021</b>	Sans objet